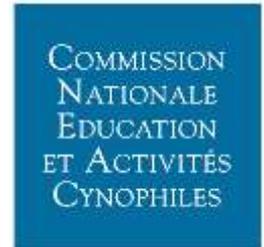




Commission Nationale d'Education et d'Activités Cynophiles

Président :

Jean Claude Métans
155 Avenue Jean Jaurès
93535 Aubervilliers Cedex



Compte Rendu
Réunion de la C.N.E.A.C.
Mercredi 4 novembre 2015
Au siège de la SCC 155 avenue Jean Jaurès
93300 Aubervilliers

Présenté à l'approbation du prochain comité de la S.C.C. du Mardi 8 décembre 2015

Communication du Président Monsieur Jean-Claude METANS

Dossier Juges

G.T. Informatique Licences : Responsable Jean-Denis DEVINS

G.T. Handis : Responsable Jacky BLANC

G.T. Internet : Responsable David POWELL

G.T. Cani-cross : Responsable Alain VELAY

G.T. Flyball : Responsable Philippe LUCAS

G.T. Formation * Education * Ecole du Chiot : Responsable Alexandre BALZER

G.T. Frisbee : Responsable Alexandre BALZER

G.T. Chiens d'Attelage : Responsable Gilles AYMARD

G.T. Agility : Responsable Maryannic JOURDEN

G.T. Obérythmée : Responsable Annie DUCHEMIN

G.T. Chiens Visiteurs : Responsable Eric TRIVELLIN

Grands Evénements : Coordinatrice Arlette CATTOEN

CR ACTIVITES : pages 24 à 30

Communication du président

Bonjour et bienvenue à tous pour notre réunion de fin d'année. Merci pour votre présence. Je dois présenter les excuses notre président et de notre collègue Eric Trivellin pour leur absence.

Depuis notre dernière réunion de la commission les 6 et 7 aout dernier, de nombreux événements se sont déroulés. Un grand merci aux Sociétés Canines régionales et aux membres des comités d'organisation qui se sont investis pour organiser parfaitement ces manifestations et leur donner l'éclat qu'elles méritent. J'associe à ces remerciements les membres de la CNEAC missionnés pour l'aide et la participation à l'organisation.

De ces événements passés, je citerai tout particulièrement le championnat de France des jeunes conducteurs organisé à Gravelines le 24 octobre dans un site remarquable mis à notre disposition par la municipalité que je remercie à nouveau. Nous avons vu d'excellentes prestations de nos jeunes, je tiens à les féliciter pour leur participation et leur dynamisme. S'agissant de notre « pépinière », nous devons leur accorder une attention toute particulière.

Le championnat du monde à Bologne début octobre réunissait 34 pays nous avons pu constater un net « rajeunissement » des compétiteurs et un niveau de compétition très élevé. L'équipe de France s'est bien comportée dans l'ensemble. J'ai eu l'occasion de féliciter nos représentants sur place, je leur renouvelle tous mes compliments, plus particulièrement aux équipes montées sur le podium, mais aussi à ceux qui n'ont pas eu la réussite escomptée. J'associe à ces remerciements Thierry Kwasny et Pauline Jenn pour leur aide indispensable. Bravo également aux centaines de supporters, dont plusieurs juges, venus encourager nos « petits bleus ». Rendez vous l'an prochain en Espagne à Saragosse.

En 2016 la France a un défi international à relever ; la FCI nous a confié l'organisation de l'Agility Européenne Open. Nos amis de la Saint Hubert du Nord, son président Jean Jacques Dupas en tête, ont accepté la prise en charge de cette manifestation, René Rauwel sera le coordinateur du comité d'organisation et nous donnera dans un moment l'état des travaux en cours tenant compte du cahier des charges FCI. Une subvention d'aide à l'organisation correspondant aux frais de jury est demandée à la SCC.

Le comité de la SCC le 8 décembre, confirme son accord pour cette prise en charge. Accord est donné également pour l'utilisation des barrières en bois blanc SCC stockées à Evreux.

Par ailleurs, il est des nouvelles malheureusement très tristes, je rappelle la disparition brutale de Guy Deshaies, notre ancien collègue de la commission, juge d'agility et formateur CNEAC, président du club d'éducation canine de Solgne. Notre collègue Jean Denis Devins a représenté la CNEAC lors des obsèques. Une minute de silence est observée.

Enfin pour terminer, je rappelle certains points cités précédemment :

- Concernant la prise en charge et remboursement des différentes formations, je demande aux organisateurs de bien vouloir utiliser uniquement le formulaire en annexe référencé 'Frais de Stage' version 15/04/2015
- Les rapports de chaque groupe de travail doivent parvenir plus rapidement au secrétariat car celui-ci doit les envoyer à chaque membre de la commission bien avant la réunion afin qu'ils puissent formuler leur observations avant la dite réunion, nous faisant gagner un temps précieux ce jour là.
- Comme je l'ai proposé, les différents GT, concernés par une modification des pratiques ou des règlements de la discipline, doivent se concerter ; je pense notamment au GT informatique qui doit être associé aux travaux des disciplines pour laquelle l'informatique est directement concernée.
- Je rappelle également que le règlement de nos disciplines ne peut être revu que tous les cinq ans, sauf cas exceptionnel, il ne doit pas être modifié, cela pour le bien de tous ; conducteurs, juges et organisateurs. La prochaine mise à jour pourra avoir lieu à effet du 1/01/2017.

- En annexe le rappel de fonctionnement de notre commission.

DOSSIER Juges : Candidatures élèves juges Agility 2016

Madame **VETAU Fabienne**

10 chemin des Barandons
34270 ST BAUZILLE DE MONTMEL
Régionale Languedoc Roussillon

Monsieur **Benjamin LA MONICA**

98 Avenue Raimu
Résidence les Roches Bleues
83220 LE PRADET
Régionale Midi côte d'Azur

Proposition de nomination de Monsieur René RAUWEL juge qualifié flyball

Elèves Juges en Agility en fin de formation, demande assessorats

Térésa **D'AGOSTINO**

Caroline **GUIGNARD**

Nicolas **BEGUE**

Propositions Juges Grands événements 2016 « Agility »

Championnat de France d'Agility THIONVILLE (Lorraine) 11 et 12 juin 2016

Madame BETBEDER Béatrice

Monsieur Jacky BLANC

Monsieur Brice HOAREAU

Monsieur Philippe WATTECAMPS

Finale Grand Prix de France de la S.C.C. Saint Martin sur le Pré (Champagne Ardennes)
2 et 3 Juillet 2016

Monsieur Patrick GARCON

Monsieur Gérard GERY

Monsieur Christian JARLES

Monsieur Christophe MAHOUDEAUX

Monsieur Nicolas RENAUD

Finale Trophée par équipes LAMOTTE BEUVRON (Centre) 13 et 14 août 2016

Monsieur Philippe BOUDEVILLE

Monsieur Jacques GASDEBLAY

Monsieur Roger MOREAU

Monsieur Michel VANNIER

Championnat de France des Jeunes conducteurs AUBAGNE (Midi côte d'Azur)
22 octobre 2016

Madame Sylvie BERTHIER

Européen OPEN 2016 OLHAIN (Saint Hubert du Nord) 28 au 31 Juillet 2016

Madame Linda BOURASSE
Monsieur Dominique DREYER
Madame Marie José BOUDIER
Monsieur Michel PERAIN

Groupe de travail Informatique
Responsable Jean-Denis DEVINS

PROPOSITIONS :

1 - Licence : Présentation de la licence CNEAC lors des concours

Constat :

Actuellement lors des concours il est demandé au concurrent de présenter sa licence qui, dans certain cas, est conservée pour une restitution en fin de concours.

Proposition :

Ne plus demander systématiquement au concurrent de présenter sa licence à la remise des dossards.

C'est la base de données Progesco qui fait foi car copie de la base des licences de la SCC.

2 - Licence 2016

Constat :

Actuellement pour s'inscrire à un examen CAESC ou Pass-agility il faut être détenteur d'une licence.

Proposition :

A partir du 1^{er} novembre de l'année en cours autoriser les personnes en possession d'une licence de l'année suivante à passer des CAESC ou Pass-agility de l'année en cours.

Le président J.C. METANS se rapproche de notre assureur pour étudier la possibilité de d'accorder la couverture assurance durant cette période.

3 - Licence 2016 : modifications des caractéristiques d'un chien

Constat :

Actuellement pour modifier les caractéristiques d'un chien il faut déboursier 5€ de frais de dossier destinés à couvrir les frais de production de la licence. Une mesure provisoire d'exonération du paiement de ces frais est appliquée.

Proposition :

Suite à la modification de présentation des licences, conserver la gratuité des modifications des caractéristiques du chien sachant que la licence ne sera plus rééditée.

4 - Progesco Concours Agility : Impression des liasses

Constat :

Actuellement lors des concours les feuilles des résultats sont imprimées et distribuées aux concurrents en fin de concours.

Proposition :

Ne plus imprimer les feuilles des résultats hormis celles nécessitant la signature du juge. Les autres feuilles des résultats étant disponibles à l'impression sur l'espace CNEAC du

concurrent. Les concurrents souhaitant avoir des feuilles de résultat pourront se rendre sur leur espace CNEAC pour les imprimer.

La commission émet un avis favorable à l'ensemble des propositions

Groupe de travail Handis
Responsable Jacky BLANC

PROPOSITIONS :

- 1. PAWC
- 2. Demande de licence Handi 2016

1) – PAWC:

La PAWC 2015 s'est déroulée du 27 au 30 août à Traun en Autriche. Des agilitystes handicapés de 15 nations se sont retrouvés pour cette compétition internationale qui leur est réservée. 13 des nations représentées sont membres à part entière de la FCI.

Nos compétiteurs Français et leurs accompagnateurs font de gros efforts pour que la France soit représentée dans les meilleures conditions à cette compétition.

Cette année, les efforts ont payé. En faisant retentir la Marseillaise à 6 reprises lors de la compétition, nos concurrents emmenés par Isabelle KERFURIC ont montrés leur volonté et leur détermination. Encouragés par les membres de l'équipe de France d'Agility qui leur ont offerts leurs anciens maillots à porter pour les épreuves, ils ont fait preuves, comme une véritable équipe, de cohésion, d'entraide et de soutien sans défaillance tout au long de ces 5 jours.

A plusieurs reprises, j'ai été interpellé sur le fait du peu de communication effectué sur le site et la page Facebook de la CNEAC, avant, pendant et après cette compétition.

Si l'appellation « Equipe de France Handi » ne peut pas leur être reconnue, puisque cette compétition se déroule hors FCI, le suivi de cette compétition (préparation, ambiance de la compétition et résultats) avec l'appellation « Les licenciés Handi Français ou Team France » serait un signe de reconnaissance particulièrement apprécié de nos compétiteurs Handi et de leurs nombreux supporters qui les soutiennent, les encouragent et les aident.

2) – Demande de licence Handi 2016 :

En attendant la fin de l'étude sur les conditions de délivrance d'une licence « HANDI », aucun changement ne sera apporté à la procédure de demande de licence 2016.

Rappel de la procédure :

- La demande de licence et le certificat médical sont transmis par mail au responsable du GTH par le club pour définition de la classe de Handicap.

- Après inscription de la classe sur la demande de licence, celle-ci est retournée au Club et au gestionnaire régional des licences.

2.2 : Certificat médical :

- Le certificat médical dont le modèle figure sur le site de la CNEAC doit être fourni tous les ans à chaque renouvellement de licence. Aucun autre certificat médical ne sera accepté.

- Sur ce certificat doit être mentionné clairement dans la partie reportée ci-dessous l'aptitude à la pratique d'une des disciplines de la CNEAC :

Aptitude à pratiquer l'Agility, l'obéytmée ou toutes autres disciplines de la commission nationale d'éducation et d'activités cynophiles (CNEAC) :

Exemple : *Apte à la pratique de l'Agility*

.....
.....

- Si aucune mention n'est indiquée à ce niveau, le certificat médical sera refusé par le responsable du GTH et retourné au Club.

La commission émet un avis favorable à ces deux propositions

Groupe de travail Internet
Responsable David POWELL

Propositions

1 - Nouveau membre : Philippe GASTAL, photographe amateur très éclairé, qui sera chargé des reportages photo d'événements relevant de la CNEAC (grands événements de la CNEAC, Championnat du Monde Agility...).

2 - Acquisition : Le GT propose d'étoffer son équipement vidéo par l'achat d'un bras de télécommande Manfrotto MVR901 EPLA qui améliorera sensiblement le confort du cameraman lors des retransmissions vidéo. Prix d'achat : 362,90€ (+port).



La commission émet un avis favorable à ces deux propositions

Groupe de travail Cani-Cross
Responsable Alain VELAY

1 - Dossier de candidature Directeurs de Course

Monsieur Alan BABA (Régionale Languedoc Roussillon)
Monsieur Nicolas BEGUE (Régionale Midi Côte d'Azur)
Madame Muriel CRATTELET (Régionale Midi Côte d'Azur)
Monsieur Olivier DELZENNE (Régionale Midi Côte d'Azur)
Monsieur François LEBOURG (Régionale Centre)
Monsieur Adriano MILAN (Régionale Oise)

Une formation est envisagée en 2016, le lieu reste à définir. Un club ayant un tracé de course proche permettrait d'optimiser la formation entre théorie et pratique. Les PowerPoint sont en cours de finalisation au sein du G.T. selon le référentiel défini précédemment.

2 - Proposition : Grand Prix de France de canicross 2016

Organisé le 17 et 18 septembre 2016 dans le domaine de CIBEINS par le club d'Agility de Sainte Euphémie Régionale Rhône Alpes
Directeurs de Course : Messieurs Didier TIMMERMANS
Joël BROCH

3 – Proposition Modifications du Règlement :

Le règlement a été réactualisé avec l'appellation « CANI-CROSS » et les références au site CNEAC.

Les distances selon les catégories deviennent des distances MAXIMUM en remplacement de "distances conseillées"

La commission émet un avis favorable à ces propositions

Groupe de travail Flyball
Responsable Philippe LUCAS

1. Nouveaux membres GT

Région Nord : Monsieur Jean-Yves Dandrimont
Région Sud-ouest : Madame Ludivine Cornier

2. Appel à candidature pour les GPF 2016 et 2017

Nous attendons les candidatures pour les GPF 2016 et 2017.

En attendant les membres du GT vont se rapprocher des différents clubs des grandes régions afin de leur expliquer en quoi consiste l'organisation du GPF.

3. Passage du Pass-Flyball

Comme pour l'agility, nous voudrions organiser les passages des Pass-Flyball entre 16 et 18 mois lors de journée d'entraînement régionale (ou grande région). Le Pass-Flyball serait validé par un juge ou un membre du GT présent lors de cette journée. Le but poursuivi étant de ne plus faire perdre de temps lors des compétitions.

4. Equipe avec chiens réservistes

Un conducteur peut engager deux de ses chiens dans la même équipe mais ne peut en utiliser qu'un seul à la fois sur le terrain. Les chiens réservistes ne peuvent pas être engagés en équipes de deux ou trois chiens lors du même tournoi.

Un contrôle sera ajouté dans Progesco Flyball.

5. Version Progesco Flyball pour le grand prix des régions

Chaque membre de l'équipe doit être en possession d'une licence Flyball de la région.

Un contrôle sera ajouté dans Progesco Flyball.

6. Maintien de la licence à la journée pour les tournois

Nous proposons de maintenir cette licence à la journée comme cela se fait pour le cani-cross, cela afin de favoriser le développement de la discipline. Ces licences ne sont demandées qu'aux maîtres et chiens participant à la compétition ainsi qu'à toutes personnes de l'équipe présentes sur le terrain lors des manches d'une partie. Modification à inclure dans Progesco Flyball, possibilité d'indiquer le rôle de la personne (coach, préposé, ramasseur de balle)

7. Formation des juges

Vu les modifications apportées depuis l'incorporation du Flyball au sein de la CNEAC, le GT propose d'organiser une journée de formation ou de remise à niveau pour tous les juges actuel et pour répondre aux demandes d'extensions. Les modalités et la ou les dates restent encore à définir.

8. Chronométrage électronique

La piste Tchèques est difficilement envisageable car il y a une liste d'attente de trois ans minimum. La solution à court terme pour le GPF est la location du chrono déjà utilisé lors du GPF de Biscarosse. Le GT poursuit de son côté la possibilité de concevoir lui même le chrono et ceci au plus bas prix afin que les régionales ou les

clubs puissent s'en procurer.

9. Stage Flyball

Le GT propose de renommer le stage d' « initiation au Flyball » en « Préparation au Monitorat Flyball ». Ce premier stage insistera surtout sur les techniques d'apprentissage du Flyball et sur la progression durant cet apprentissage.

10. Nombre d'équipe par division

Afin de pouvoir mieux gérer manuellement les répartitions par divisions lors du brassage, Progesco Flyball devrait permettre au Juge de choisir la répartition en fonction des résultats obtenus lors de la course au temps. Il devrait être possible de créer des divisions de 3, 4, 5, 6 ou 7 équipes. Le programme ne devant pas autoriser que la dernière division contienne moins de 3 équipes.

Le GT demande au GT informatique d'étudier la faisabilité de cette proposition et de l'inclure le cas échéant..

11. Modifications règlements : Les modifications du présent règlement sont reportées en fonction de la demande d'alignement avec le règlement FCI qui devra se faire courant 2016 pour mise en application en 2017.

La commission émet un avis favorable à ces propositions

**Groupe de travail GT Formation – Education - Ecole du chiot
Responsable Dr Alexandre BALZER**

Formation :

- Les diaporamas sont maintenant tous terminés. Quelques mises à jour sur ceux de la cynophilie doivent être faites suite aux changements de statuts. Les stages se passent dans l'ensemble parfaitement bien.
- Un problème récurrent se pose à nouveau : le nombre de stagiaire par session de formation ? Actuellement, le nombre de stagiaire par stage est de 30 personnes par date et lieu et pour un formateur CNEAC. De nombreuses demandes nous sont remontées pour autoriser sur un même lieu et à la même date un stage avec 60 personnes, deux formateurs CNEAC : cours en salle à 60 personnes, pratique 30 par formateur...
- **Proposition :** Pour répondre à certaines demandes, notamment la possibilité d'organiser deux stages MEC1 le même week-end, il est proposé d'accepter cette demande suivant certaines conditions :

Deux demandes de stages seront transmises au C.T.R. par l'organisation (modèle de demande de stage en ligne sur le site de la commission)

Deux numéros de stages seront attribués par le secrétariat de la C.N.E.A.C.

Il s'agit bien de deux stages différents : deux lieux différents et séparés (salle – terrain) devront être mis à la disposition des stagiaires, deux intervenants C.N.E.A.C. seront réservés (chaque intervenant ayant à charge un stage complet),

Deux interventions vétérinaires seront réalisées

Dans le cas où ces modalités ne seront pas respectées, l'ensemble du stage ne sera pas validé.

- Nous aimerions envisager de mettre en place des formations de « remise à niveau » des Mec 1 anciennes formules. Ces stages devront se faire sur un we, sur la base du volontariat. L'accent sera surtout mis sur la pratique.

Education :

- Le livret du moniteur d'éducation est maintenant terminé. Il reste à l'éditer. Il faut cependant définir le nombre d'exemplaire à faire, et à choisir le mode de distribution.

Les devis ont été réalisés.

Proposition : Edition de 1000 livrets – livrés à la S.C.C. – Lors de la demande d'envoi des passeports formulée par le secrétariat Général de la C.N.E.A.C – les livrets seront joints à cet envoi.

Ecole du chiot :

- Le GT propose une remise à jour régulière de la liste des clubs ayant une école du chiot habilitée par la CNEAC de la SCC. Nous proposons que tous les 5 ans, un club ayant une école du chiot remplisse le formulaire de renouvellement de l'habilitation. Cette demande de renouvellement resterait gratuite. Elle permettra de suivre les clubs, de vérifier la présence ou non de cette école du chiot et de vérifier les installations de la structure par des photos et la copie du diplôme école du chiot du moniteur d'éducation présent.

Pour valoriser cette demande, il sera envoyé aux clubs faisant ce renouvellement une nouvelle pancarte plastifiée école du chiot, valable 5 ans... Cette validité sera de 5 ans à partir de l'année de mise en place de cette règle : à savoir 2016-2021. Ainsi un club faisant sa demande en 2016 aura une pancarte valable 5 ans, celui qui fera la demande en 2020 aura une pancarte valable 1 an, la demande étant à refaire en 2021. Cette demande restant gratuite, elle ne posera pas de soucis au club et nous évitera à nous CNEAC de refaire chaque année de nouvelle pancarte.

Nous joignons une proposition de la pancarte, la couleur étant changée tous les 5 ans, et sera choisie par la commission. Nous joignons aussi la proposition de demande de certification mise à jour.

Des devis pour les plaques ont été réalisés : plaque pvc forex, 5mm en 40cm par 25cm, 400 exemplaires :
Printshot : 2 155 euros ttc
123 panneaux : 1 302 euros ttc
Pixprinting : 1 195 euros ttc

- Un projet de plaquette « Ecole du chiot » expliquant cette activité, ses intérêts et ses méthodes est en cours de réalisation. Elle devrait être prête pour la prochaine réunion de la CNEAC. Elle permettra une meilleure communication vers le grand public sur cette partie de l'éducation canine au sein des clubs de la Centrale, mettant en avant les méthodes d'éducatons positives, le bien être du chiot et l'intérêt d'une relation maître/chien apaisée.

La commission émet un avis favorable à ces propositions

GT Frisbee

- Le GT demande l'autorisation de faire une réunion « physique » pour mettre au point des stratégies de développement de la discipline, en invitant éventuellement quelques arbitres de cette discipline qui s'investissent localement.

La commission émet un avis favorable à cette proposition

Groupe de travail Chiens d'Attelage
Responsable Gilles AYMARD

PROPOSITIONS :

1 - Groupe de Travail :

- Francis TESTIER, pour raisons personnelles, présente sa démission du Groupe de Travail.

2 - Examineurs :

A la lecture de certains courriels, ainsi que diverses remontées du terrain, il a été mis en évidence, des non respects aux règlements qui ont été commis sur différents concours.

La commission propose de signifier à certains examinateurs un rappel au règlement si ces manquements se renouvellent.

3 - GPF 2016 :

- Une proposition pour la finale du GPF 2016 a été reçue à ce jour du Président du Club de BALLAN MIRE pour 2016.

Compte tenu des différents éléments évoqués, la Commission propose de différer son choix pour la Finale du G.P.F. 2016.

Elle se prononcera sur son choix définitif lors de la prochaine réunion de commission.

4 - Critères de Sélection GPF :

Sélection sur dossier en fonction de:

- la participation à au moins 2 concours
 - dont au moins 1 concours en dehors de leur Canine Régionale
 - dont au moins 1 concours avec un qualificatif Excellent
- le nombre de points obtenus sur les concours permettra de sélectionner les concurrents en cas d'inscriptions trop nombreuses.
- La période de référence prise en compte pour les concours sera de GPF à GPF
- Le Comité d'organisation de la finale recevra du Responsable du Groupe de Travail le listing des sélectionnés au minimum 3 semaines avant la date de la finale.

La commission émet un avis favorable à ces propositions

Groupe de travail Agility
Responsable Maryannic JOURDEN

PROPOSITIONS

1-Addenda au règlement d'agility

La FCI publiera un nouveau règlement d'agility au cours de l'année 2016 pour une mise en vigueur probable au 1^{er} janvier 2017. Il sera alors opportun de publier un nouveau règlement d'agility de la SCC. En attendant ce nouveau règlement, plusieurs addenda au règlement en vigueur (2012) sont proposés (dont plusieurs concernant la sécurité des chiens).

Proposition (addendum au règlement officiel et modification du règlement illustré) :

- La sortie du tunnel souple doit être lestée dans la partie inférieure. Elle ne doit pas être fixée au sol.

Cette proposition vise à assurer la sécurité des chiens par rapport au danger de piquets mal enfoncés dans le sol et se trouvant au niveau des yeux des chiens.

Proposition (addendum au règlement officiel):

- Sur une même épreuve, le nombre de passages dans des tunnels est limité à quatre, dont un seul dans le tunnel souple.

Cette proposition vise à concrétiser une possibilité discutée au séminaire des juges 2014 et à mettre le règlement en conformité avec ce qui est pratiqué par beaucoup de juges.

Proposition (addendum au règlement officiel) :

Est une faute entraînant l'élimination : ne pas prendre les obstacles dans l'ordre imposé, y compris passage au-dessus ou en-dessous ou à l'envers d'un obstacle qui n'est pas celui à prendre. Cependant, le passage en-dessous d'un obstacle (palissade, passerelle) n'est pas cause d'élimination en cas de refus sur un tunnel placé en-dessous de cet obstacle.

Cette proposition vise à clarifier un point de règlement mal interprété par certains juges.

Proposition (addendum au règlement officiel) :

- N'est pas une faute entraînant l'élimination : Une deuxième manipulation du chien.

Cette proposition vise à combler un oubli suite à l'addendum « Les départs » décidé par la CNEAC le 2 avril 2014, et validée par la SCC le 20 mai 2014.

Proposition (addendum au règlement officiel) :

Le Pneu :

- En cas d'utilisation d'un pneu ouvrant, le chien qui désolidarise les deux parties du pneu en sautant à l'intérieur de celui-ci est pénalisé d'une faute.
(Mise en vigueur le 1er janvier 2019. Avant cette date, aucune faute ne sera comptée).
- S'il désolidarise les deux parties du pneu en heurtant le pneu ou en passant entre le pneu et le montant, il sera pénalisé d'une élimination pour destruction d'obstacle.
(Mise en vigueur immédiate.)

Cette proposition vise à rendre explicite la mise en application différée de la faute pour ouverture du pneu, comme cela est le cas dans le règlement illustré 2015.

Proposition (correction du règlement officiel) :

- Un différentiel de 15 à 25cm de hauteur sur la barre de la haie arrière par rapport à la première haie de l'oxer.

Cette proposition vise à combler une erreur de retranscription du règlement FCI 2012 dans le règlement SCC 2012, bien qu'il soit matérialisé dans le dessin de l'oxer figurant en fin du règlement. Dans ce dernier, il est écrit « Un différentiel de 10cm de hauteur sur la barre de la haie arrière par rapport à la première haie de l'oxer », qui est trop peu est impossible à réaliser avec certains modèles de haie.

Proposition (correction du règlement officiel) :

- La barre la plus haute - au minimum 10 cm de plus en largeur que la plus basse – est mise à l'arrière.

Cette proposition vise à assurer la sécurité des chiens et à combler un oubli dans la retranscription du règlement FCI 2012 dans le règlement SCC 2012, bien qu'il soit matérialisé dans le dessin de l'oxer figurant en fin du règlement.

2- Report de quota pour le Championnat de France d'agility

Proposition :

Pour le Championnat de France, lorsque le quota dans une catégorie n'est pas rempli à un niveau donné (2^e ou 3^e degré), le quota peut être reporté sur l'autre niveau.

Il n'est pas possible de reporter un quota non rempli dans une catégorie sur une autre catégorie.

Exemple :

Catégorie A		
2e degré	3e degré	
Quota :	4	3
Nombre de chiens remplissant les conditions de sélection :	8	1
Nombre de chiens sélectionnés :	4	1
Quota non-utilisé :	4	2
Report de quota :	2	0
Nombre additionnel de chiens sélectionnés :	2	0
Nombre total de chiens sélectionnés :	6	1

3- Proposition modification règle 2.1.C du Championnat de France d'Agility

Modifications (en rouge) du tableau de la règle 2.1.c du Championnat de France d'agility pour tenir compte d'une éventuelle descente de 3 en 2 en cours d'année :

Classe	Coupe régionale	Championnat régional
Senior 2 ^e degré	3 Excellent ou Très Bon en Agility 2 ou Agility 3 obtenus avec 3 juges différents.	5 Excellent en Agility 2 ou Agility 3 obtenus avec 3 juges différents
Senior 3 ^e degré	3 Excellent ou Très Bon en Agility 3 obtenus avec 3 juges différents. Les chiens qui ont obtenu leur <u>première</u> licence en 3e degré depuis le dernier championnat régional peuvent présenter 2 qualificatifs en Agility 2.	5 Excellent en Agility 3 obtenus avec 3 juges différents. Les chiens qui ont obtenu leur <u>première</u> licence en 3e degré depuis le dernier championnat régional peuvent présenter 3 qualificatifs en Agility 2.

Handi	Aucun	Aucun
-------	-------	-------

4- Référentiel des Monitorats Agility 1 et 2

Cadre général

- Les monitorats d'agility sont organisés dans les régionales, sur l'initiative du CTR, du DRA et/ou d'un Président de club, les trois travaillant en étroite collaboration.
- Les parties théoriques sont dispensées par un formateur CNEAC.
- Les parties techniques et pratiques sont dispensées par un compétiteur ayant les connaissances techniques et pédagogiques. Parmi les intervenants sur les stages agility seront sélectionnés des formateurs techniques reconnus pour animer les MAG 1 et/ou les MAG 2.
- Comme pour les autres formations : les frais des différents intervenants sont pris en charge par la CNEAC **suivant le protocole défini** afin de proposer des formations à moindre coût pour les stagiaires.

MAG 1 :

- Le Monitorat Agility 1^{er} niveau (MAG 1) est destiné à former des moniteurs capables de former, d'entraîner et d'accompagner des équipes de niveau 1er et 2^{ème} degré.
- Critères de participation au MAG 1 : Etre licencié dans un club affilié (ou en stage d'affiliation) depuis au moins 2 ans. Avoir conduit un chien (LOF ou non LOF) à un niveau confirmé (attestés par exemple par la participation au championnat régional ou au sélectif régional GPF). Le monitorat en éducation canine **est exigé**.
- **Nombre de participants maximum par stage : 30 stagiaires**

Contenu du MAG 1 : 6 h15 de théorie et 7 heures de pratique sur les techniques.

Les structures de la cynophilie. (1/2 h)

Rôle du moniteur en agility. (1/2 h)

Le club et ses structures. (1/2 h)

Les licences – les concours. (1 h)

Le règlement d'Agility Français. (1/2h - sur le terrain)

Conception d'un atelier (1h30) : Progression, objectifs, bilan. Comment dessiner et poser un atelier.

Les techniques d'apprentissage : pratique (3h00 + 3h00)

Présentation de l'examen. (1/2 h)

Les techniques d'apprentissage portent principalement sur :

- Les trois changements de main (pivot, jeannette, croisé arrière.)
- Mise en place au départ, tenue de place au départ et sur la table

- Apprentissage des obstacles (différentes méthodes).
- Travail des zones (différentes méthodes).

L'examen : L'examen est programmé un ou deux mois plus tard, sur une seule journée. Il comporte une partie théorique et une partie pratique : Dessiner un module, le poser, conseiller 2 ou 3 élèves dessus tout en respectant le thème de l'entraînement.

Rôle du Moniteur en Agility de niveau 1

- Etre le porte-parole de sa discipline et un exemple pour tous les pratiquants.
- il doit avoir « l'esprit Agility ».
- Il devra avoir une approche suffisamment ludique pour intéresser la majorité des adhérents. Il doit devenir le « PROMOTEUR » de la discipline. Cela ne l'empêchera pas de développer l'esprit compétition dans le respect des règles morales de tout sportif.
- Il veillera à fédérer l'ensemble des Agilitistes, dans le plaisir ludique de la discipline et le respect du chien.
- Il pourra aider les instances dirigeantes de son club dans les actions de promotion des activités cynophiles (rencontre avec des élus, animations en public, échange avec les clubs voisins).
- En compétition, il conseille et encourage les débutants. Il contribue à la cohésion de son groupe et à une relation conviviale avec les autres clubs.
- Par son action pédagogique il contribue au respect des décisions du juge et des organisateurs.

Ses compétences :

SAVOIR ETRE

1. Il doit être capable de s'exprimer clairement lors des séances qu'il anime.
2. Il doit être une personne de dialogue.
3. Son autorité naturelle doit être reconnue.
4. Il doit être un élément apaisant lors de tous conflits entre des Agilitistes.

SAVOIRS

1. Connaissance de la cynophilie française (S.C.C.) et (C.N.E.A.C.)
2. Connaissance du règlement d'Agility.
3. Connaissance de l'organisation et du règlement des compétitions.
4. Connaissance du chien : éthologie, physiologie, extérieur du chien, races.
5. Connaissance des principales techniques d'apprentissage pour aborder chaque obstacle.

6. Connaissance des techniques de conduite.

SAVOIR FAIRE

1. Concevoir une progression visant à un apprentissage efficace.
2. Maîtriser les techniques d'apprentissage (utilisation du clicker training)
3. Préparer un atelier d'entraînement en fonction d'un objectif qu'il aura clairement défini.
4. Tracer un atelier correspondant au niveau du groupe.
5. Mettre en place cet atelier.
6. Poser un parcours qui soit de toute sécurité pour le chien (penser aux trajectoires).
7. Conseiller les Agilitistes en fonctions de leurs aptitudes et de celles de leur chien pour un apprentissage efficace. Utilisation des techniques d'apprentissage appropriées.
8. S'assurer que l'apprentissage est effectif et que les acquis sont fiables.
9. Conseiller les adhérents de son club en compétition.
10. Faire le point du comportement lors des compétitions pour orienter les prochains entraînements.

5- PROGRAMME HORAIRE DU STAGE MAG1 DE LA CNEAC SAMEDI

8h30	Accueil des stagiaires
9h à 9h30	<u>Théorie:</u> Les structures de la cynophilie
9h30 à 10h00	<u>Théorie:</u> Le club et ses structures
PAUSE	
10h30 à 11h15	<u>Théorie:</u> Le moniteur en agility : rôle, technique de communication, compétences du moniteur, préparation d'une séance de cours (objectifs)
11h15 à 12h45	<u>Théorie:</u> Les techniques d'apprentissage (diaporama) (1h30) * les changements de main (pivot, jeannette, croisé arrière) * mise en place au départ, tenue de place au départ et sur la table * apprentissage des obstacles (différentes méthodes) * travail des zones (différentes méthodes)
REPAS	

13h45 à 15h45	<u>Pratique</u> Les trois changements de main (pivot, jeannette, croisé arrière.)
15h45 à 17h45	<u>Pratique</u> Apprentissage des obstacles (différentes méthodes).

DIMANCHE

8h30	Accueil des stagiaires
9h à 10h30	<u>Théorie:</u> Comment concevoir un atelier : progression, objectif, bilan. Comment dessiner et poser un atelier
10h30 à 12h	<u>Théorie</u> Les licences et les concours Présentation de l'examen
REPAS	
13h30 à 15h30	<u>Pratique</u> Mise en place au départ, tenue de place au départ et sur la table Travail des zones (différentes méthodes)
15h30 à 16h30	<u>Pratique</u> Mise en situation de l'examen
16h30 à 17h00	Bilan de la formation

MAG 2 :

- Le Monitorat Agility 2^{ème} niveau (MAG 2) est destiné à former des moniteurs capables d'entraîner, d'accompagner et de conseiller des équipes de niveau 3^{ème} degré et de niveau international. Il est axé sur la technique (trajectoires, recherche de gain de temps sur un parcours, les techniques ...) et la préparation à la compétition (championnat de France, haut niveau...). La gestion du stress, la préparation physique du chien et du maître seront abordées lors des stages de perfectionnement agility.
- Le MAG 2 ressemble à un stage de perfectionnement agility, mais avec un peu de théorie et un objectif différent. Lors d'un stage agility, l'élève apprend ou perfectionne une technique pour lui ou pour son chien alors que, lors d'un monitorat, l'objectif pour le candidat est d'**apprendre à enseigner** cette technique.
- La théorie portant sur les techniques d'apprentissage, elle se fait directement sur le terrain.

- Critères de participation au MAG 2 : Avoir le MAG1 depuis au moins un an et avoir conduit un chien en 3^{ème} degré ou sur les épreuves +.

Contenu du MAG 2 :

Dessiner un parcours avec un logiciel adapté (1h) : Initiation aux logiciels de conception de parcours.

Poser un parcours comme sur le dessin. (1h)

Techniques d'apprentissage. (5 h + 5 h)

Les techniques d'apprentissage portent principalement sur :

- Gestion des enchaînements techniquement difficiles.
- Ordres de sauts directionnels.
- Travail des zones : approfondissement, autonomie
- Travail des out, des flip-flop, des Kechke ...
- Optimisation des trajectoires, gain de temps.

L'examen est programmé un ou deux mois plus tard, sur une seule journée. Il ne comporte pas de partie théorique. Les candidats sont évalués sur leur capacité à dessiner un parcours en accord avec un thème, le poser avec précision et leur aptitude à conseiller 2 ou 3 élèves dessus. Dans leurs conseils, les candidats doivent savoir s'adapter aux capacités de leurs différents élèves.

IDEE DE COMPLEMENTARITE AUX CHOIX DES CLUBS
STAGES DE PERFECTIONNEMENT AGILITY
INTERVENTIONS EN LOCAL
STAGE NON OFFICIEL

Création de modules de remise à niveau ou de perfectionnement que l'on pourrait coupler avec une intervention véto sur différents thèmes (le chien sportif ou en relation avec des situations que peut rencontrer un moniteur).

Ceci étant au choix de la régionale ou du club organisateur :

Intervention vétérinaire	Intervention compétiteur	Autre intervenant
La nutrition	Les évolutions des techniques d'apprentissage	La gestion du stress
Les maladies courantes et/ou les maux les plus courants chez les chiens sportifs (entorse...)	Le clicker	L'ostéopathie/l'homéopathie

Les premiers gestes de secours : coup de chaleur, morsure serpent... /...	L'échauffement du compétiteur
La prévention des coups de chaleur, de la fatigue...		L'éthologie..../...

Les participations à ces journées pourraient être notées sur le carnet des moniteurs et servir de mise à jour des connaissances.

AGILITY 2017

En janvier 2017, comme tous les cinq ans, la FCI proposera si besoin en est, des modifications du règlement d'agility qui seront dès lors applicables. Cette perspective 2017 est l'occasion pour nous de faire le point dès à présent sur le fonctionnement et les règlements de cette discipline et de proposer pour cette échéance des aménagements afin de satisfaire le maximum de compétiteurs. Equation difficile à résoudre certes mais un défi que nous pouvons relever tous ensemble.

Il nous est souvent remonté le manque de places dans les concours engendrant ainsi des listes d'attente importantes. Nos concours commencent tôt et finissent souvent tard, au détriment notamment des jeunes conducteurs. Par ailleurs, la finale 2015 du GPF d'agility a mis en évidence, si besoin en est, une différence de niveau entre les compétiteurs sélectionnés. Différence de niveau tout à fait compréhensible, compte tenu du nombre important de licenciés dans cette discipline, des aspirations de chaque équipe vis-à-vis de la compétition, il paraît alors difficile de faire concourir toutes les équipes dans les mêmes conditions sur les mêmes parcours.

La CNEAC s'est penchée sur des propositions du GTA et a retenu les axes suivants qui seront à développer début 2016 pour être finalisés et appliqués dès 2017.

Objectifs :

- Augmenter l'offre de places dans les concours
- Diminuer la durée des concours pour tous (juges y compris)
- Répondre à certaines demandes des propriétaires de chiens
- Offrir une finale ouverte à tous (GPF) à deux niveaux (2 et 3)

Tenant compte de ces objectifs, nous réfléchissons à une redéfinition des concours d'agility classiques :

FORMULE ACTUELLE			2017 : POSSIBILITE D'ORGANISATION DE 2 TYPES DE CONCOURS	
4 EPREUVES			4 EPREUVES	3 EPREUVES
LOF 4 épreuves / NON-LOF 3 épreuves			LOF / NON-LOF 4 épreuves	LOF / NON-LOF 3 épreuves
OPEN			AGILITY OPEN pour tous	

OPEN +		AGILITY 1	AGILITY 1
AGILITY 1		AGILITY 2	AGILITY 2
AGILITY 2		AGILITY 3	AGILITY 3
AGILITY 3		AGILITY 1-2	AGILITY 1-2 (GPF)
GPF		AGILITY 3	AGILITY 3 (GPF +)
JUMPING		JUMPING 1-2	JUMPING-1-2 (JUMPING)
JUMPING +		JUMPING 3	JUMPING 3 (JUMPING +)
JUGE 8 épreuves		JUGE : 8 épreuves	JUGE : 7 épreuves
Actuellement		1 janvier 2017	1 Janvier 2017
Exemple : Concours simple		Exemple : Concours simple	Exemple : Concours simple
75 seniors + 8 jeunes été (65 hiver)		70 seniors + 5 jeunes = 75	92 seniors + 8 jeunes = 100
332 passages maximum, mais rarement atteint		300 passages maximum	300 passages maximum
		Même nombre d'équipes été comme hiver	

EN PLUS, POSSIBILITE D'ORGANISER :

- CONCOURS niveau 1 (ex-spécial débutants, toujours limité à 50 équipes)
- CONCOURS niveau 1-2
- CONCOURS niveau 3 (ex-spécial 3^{ème} degré)
- CONCOURS jeunes conducteurs ?

Points supplémentaires :

- Possibilité pour une équipe de faire deux concours deux jours de suite.
- Les qualificatifs obtenus sur les jumpings serviront aussi de pointage.
- Les chiens non-LOF participent aux épreuves des degrés avec un classement commun mais la participation aux championnats régionaux et au championnat de France reste réservée aux chiens LOF.
- Un chien LOF pourra concourir en degré 2 après l'obtention du brevet. Un chien non-LOF pourra concourir en degré 2 en ayant obtenu un « certificat de niveau 2 » (mêmes conditions en pointages que l'obtention d'un brevet pour un LOF).
- Les critères de passage du degré 2 au degré 3 seront à déterminer mais seront plus souples que la formule actuelle.
- Le passage des degrés sera fait au choix du conducteur, et non par obligation. La redescende sera aussi au choix du conducteur.

- Sur un concours à 3 épreuves :
 - Un chien (LOF ou non LOF) concourant en degré 1 fera le GPF et le JUMPING
 - Un chien (LOF ou non LOF) concourant en degré 2 fera le GPF et le JUMPING
 - Un chien (LOF ou non LOF) concourant en degré 3 fera le GPF+ et le JUMPING+.
- Sur un concours à 4 épreuves, il sera rajouté une épreuve ouverte à tous.

TRAVAIL A POURSUIVRE :

- Les pointages.
- Sélectifs et finales à redéfinir avec conditions de participation.
- Réflexion à mener en parallèle pour les jeunes conducteurs ainsi que pour les handis.
- Le règlement Français.

En ce qui concerne ce travail à poursuivre, le GTA est désireux d'être à l'écoute de toutes les propositions constructives qui pourraient lui parvenir. Pour cela une adresse mail spécifique a été créée :

agility2017@sportscanins.fr

Ces propositions devront être transmises pour le dimanche 10 janvier dernier délai et nous remercions d'avance toutes les personnes qui s'associeront à cette réflexion.

La commission émet un avis favorable à ces propositions

Groupe de travail Dog Dancing Obérythmée
Responsable Madame Annie DUCHEMIN

1 - Proposition Finale G.P.F. Dog Dancing Obérythmée 2016

La date du mois d'août 2016 proposée par Eric OFFNER – Président de la C.R.E.A.C. de la Société Canine Régionale du Bas Rhin n'ayant pu être retenue.

La Finale du G.P.F. Dog-Dancing Obérythmée 2016 se déroulera les 29 et 30 octobre 2016 à NIORT

Les membres de la commission demandent au G.T. Dog Dancing Obérythmée d'établir une date fixe pour les prochaines finales des Grands Prix de France de Dog Dancing Obérythmée

2 – Réunion des Juges Dog Dancing Obérythmée :

Une réunion des juges de Dog Dancing Obérythmée est prévue à la Société Centrale Canine début d'année 2016.

Défraiement des participants au prix coutant (privilégier les transports en commun).
Le repas du midi est offert

La commission émet un avis favorable à ces deux propositions

GRANDS EVENEMENTS

Coordinatrice : Madame Arlette CATTOEN

1- Finale du Grand Prix de France d'Agility 2016

Après accord de la Régionale Champagne Ardennes

Cette finale se déroulera 2 et 3 juillet 2016 à Saint Martin sur le Prè (Champagne Ardennes) - Club support de la manifestation : Club Canin Chalonnais

2 – FRENCH CUP 2016

Se déroulera les 3 et 4 Décembre 2016 (lieu à définir)

La commission émet un avis favorable à ces deux propositions

Groupe de travail Chiens Visiteurs
Responsable Eric TRIVELLIN

Nouveau formateur :

Monsieur Christophe KARLESKIND terminera le week-end prochain son dernier tutorat avec Eric Trivellin lors du stage en Lorraine. Merci de le valider comme nouveau formateur chien visiteur pour la C.N.E.A.C.

Départ

Monsieur Bertrand MOUSSOURS nous a fait part, pour des raisons personnelles, de son départ de l'équipe des formateurs. Nous le remercions pour tout l'excellent travail qu'il a accompli pendant ces années de présence

La commission émet un avis favorable à ces deux propositions

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 18 heures 15

COMPTES RENDUS ACTIVITE

Groupe de travail Chiens d'Attelage
Responsable Gilles AYMARD

Compte Rendu d'Activités 3^{ème} Trimestre 2015 :

GPF 2015 :

Les 12 et 13 septembre 2015, Gérald DELALANDE, Président de l'Association Canine Jura Sud en Franche Comté accueillait les 30 concurrents du 3^{ème} GRAND PRIX DE FRANCE d'Attelage Canin. En effet 18 concurrents en Classe 1 et les 12 admis en Classe 2 depuis le début de l'année étaient sélectionnés pour participer aux épreuves du GPF.

Le niveau de technicité des concurrents et la complicité avec leur compagnon a beaucoup évolué et certains, actuellement en Classe 1, pourraient prétendre à leur accession à la Classe 2. Cela permettrait aussi de rééquilibrer le niveau de la Classe 1. En Classe 2 on a enregistré 7 Excellents au Classement Général dont 5 concurrents totalisant entre 50 et 60 points sur 60 à l'épreuve d'obstacles ce qui témoigne d'un haut niveau de travail accompli par ces équipes.

Dans la matinée de dimanche, M. Jean-Claude METANS, Président de la CNEAC, nous a rejoints. Il a pu voir évoluer quelques concurrents sur le terrain, découvrir une partie du parcours de régularité accompagné de Gérald DELALANDE et de M. Jean-Pierre LADREYT, Vice-Président de l'Association Canine Territoriale de Franche Comté.

Réunion Groupe de Travail au GPF de JEURRE :

Nous avons préparé la réunion des Examineurs, fait le point des dossiers en cours et ceux à étudier par le groupe de travail en 2016

Réunion des Examineurs et des membres du GT au GPF de JEURRE :

Rappel sur l'application du règlement après des constatations de parcours dangereux, des obstacles implantés non conformes à ceux validés sur le site. Nous avons aussi évoqué la conformité des attelages et malgré des rappels aux utilisateurs lors des différentes épreuves, des attelages ayant subi des modifications participent toujours au concours, il est demandé aux Examineurs de veiller au respect du règlement et du matériel validé afin de garantir l'équité entre les concurrents.

Dès le 1er concours 2016, pour y participer, les attelages et harnais devront être conformes (Plan sur le site). Pour ceux qui le souhaiteront, les Examineurs pourront

adapter les départs des concurrents, afin de faciliter les prêts de matériel entre eux pour leur permettre de concourir comme cela se pratiquait depuis l'origine de l'attelage.

Groupe de travail Internet
Responsable David POWELL

Compte Rendu d'Activités 3^{ème} Trimestre 2015

Nouveau site d'information : <http://activites-canines.com>

L'automatisation de la diffusion de notifications de mises à jour du site aux membres de la commission, des CTR et des juges (par courriel) reste d'actualité. Une mise à jour du logiciel PHP sous-jacent à l'ensemble des sites de la CNEAC a été différée au mois de décembre pour ne pas nuire à l'ancien site "magazine" qui reste en ligne jusqu'à la fin du mois de novembre.

Une solution performante pour mettre en œuvre des secteurs de site "protégés" accessibles seulement par des groupes de personnes identifiées (membre CNEAC, CTR, juges...) est toujours recherchée. Des solutions existent, mais l'étude n'a pas encore pu être menée, faute de temps.

Le GT Internet attend toujours des nouveaux textes, voire de nouvelles photos, pour mettre à jour les pages de présentation "grand public" des différentes disciplines. Cela concerne en particulier :

- La page "handi" : aucun texte grand public n'existe, le texte actuel est un peu sec
- La page "jeunes" aucun texte grand public n'existe, le texte actuel est très minimaliste (une ligne)
- Les pages "éducation" (photos à revoir)
- La page "flyball" (projection vers le futur : l'année 2007...)

Le nouveau site a été ouvert au public le 1^{er} septembre 2015, comme prévu. Le GT a reçu de nombreux retours, tous positifs, sur la présentation et sur l'organisation, mais aussi quelques remarques sur des contenus qui manquent (et qui n'existent pas non plus sur l'ancien site) : cahier des charges de l'organisation d'un concours d'agility, feuille de terrain pour secrétaire d'agility...

Pendant le premier mois d'ouverture publique du nouveau site, on peut retenir les statistiques suivantes :

- * 2341 visites par jour, soit env. 16000 visites par semaine
- * provenance des visites depuis pages externes :
 - l'ancien site magazine : 1856, soit 17,64%

- depuis Facebook : $1461+321+970+701+632 = 4085$, soit 38,83%
- depuis Google : $1029+493 = 1522$, soit 14,46%
- autres : 2058, soit 19,56%

La forte proportion de re-directions via Facebook souligne l'intérêt de notre page FB pour la diffusion des informations.

Il a été décidé de ne pas automatiser la diffusion de notifications de mises à jour sur la page FB. Le mode de fonctionnement manuel actuel est plus souple et donne toute satisfaction.

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ComNatEduActCyn>

La bannière a été mise à jour pour représenter l'ensemble des disciplines de la CNEAC, comme pour le site d'information.

Depuis la mise en ligne du nouveau site, la plus grande partie des publications officielles se limitent à un résumé et un lien vers ce site.

La page reçoit environ 3 demandes d'informations par semaine, environ 50% en messages privés, 50% en tant que publications sur la page. La grande majorité des questions est traitée dans les 48 heures.

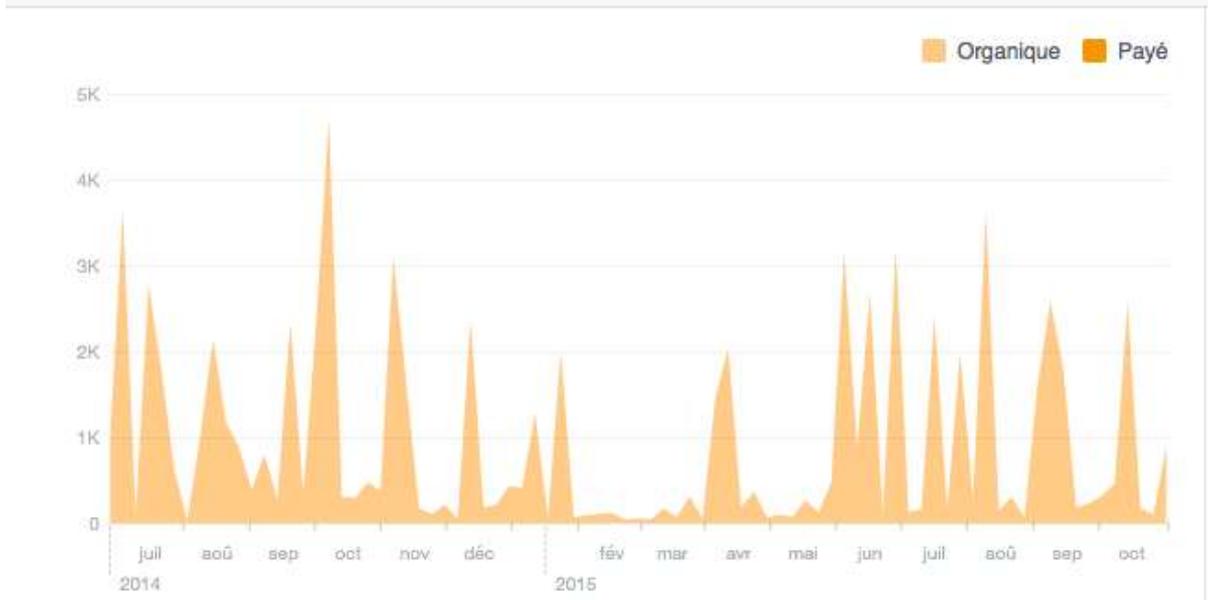
Quelques statistiques (au 18 octobre 2015)

Total des mentions J'aime une Page aujourd'hui : 2275



Portées de publications

Nombre de personnes à qui votre publication a été diffusée.



- Record depuis 12 juin 2014 : Interview M. Jourden par Natacha Harry lors du championnat du monde d'agility au Luxembourg
- Record depuis 1 août 2015 : Quelques nouvelles de l'European Open Junior

Groupe de travail Flyball
Responsable Philippe LUCAS

Compte Rendu d'Activités 3^{ème} Trimestre 2015

Compte rendu du GPF Flyball de Biscarosse et du Grand Prix des Régions

Le GPF s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et mené de main de maître par le juge René Rauwel. Toute l'organisation a été parfaite grâce au Cercle Canin Biscarossais, ses bénévoles, son président et à la délégué Flyball régionale. La soirée pizza du samedi a particulièrement été appréciée par les équipes (à maintenir). Nous avons pu assister à un superbe défilé des régions et une remise des prix réalisée à l'aide de chaque cadeau apporté par les équipes. La bonne ambiance se voyait sur les sourires affichés sur et autour du terrain durant toute la compétition. Un grand merci à David Pauwel pour avoir réalisé la première retransmission de la compétition en direct sur internet. Cela a été très fortement apprécié et a permis de découvrir la discipline pour beaucoup de monde. Un autre Grand merci à Fabrice Tanvet pour la gestion de l'informatique et sa compréhension parfaite de la double élimination ;-). J'ai pour ma part fait de superbes rencontres tout au long de ce GPF et reçu comme demandé des propositions pour l'amélioration de notre discipline. Vivement l'année prochaine.

Groupe de travail Chiens Visiteurs
Responsable Eric TRIVELLIN

Approuvé SCC le 8_12_2015

Dates	Région	Ville	Formateur
10 et 11 Janvier	Bas-Rhin	SELESTAT	Yvette ZERR
26 et 27 Janvier	Basse Normandie	MORTAGNE AU PERCHE	Eric TRIVELLIN
31 Janvier et 01 Février	Midi Côte d'Azur	AVIGNON	André MARTIN
07 et 08 Février	Languedoc Roussillon	BEZIERS	Florence PUG
14 et 15 Février	Limousin	FEYTIAT	Bertrand MOUSSOURS
28 février - 1er Mars	Pyrénées Gascogne	VERFEIL	Michèle PLANA
28 Février - 01 Mars	Saint Hubert du Nord	RACQUINGHEM	Pascale LESTAEVEL
14 et 15 Mars	Lorraine	PONT A MOUSSON	Eric TRIVELLIN
28 et 29 Mars	Centre	SAINT GEORGES DE POISIEUX	Sylvie CLENET
18 et 19 Avril	Midi Côte d'Azur	HYERES	André MARTIN
25 et 26 Avril	Centre	CHAMBON LA FORET	Sylvie CLENET
25 et 26 Avril	Rhône-Alpes	SAINT ETIENNE DE CROSSEY	André MARTIN
09 et 10 mai	Rhône-Alpes	VALENCE	André FOURRIER
23 et 24 Mai	Pyrénées Gascogne	VERFEIL	Michèle PLANA
30 et 31 Mai	Picardie	GLISY	Pascale LESTAEVEL
06 et 07 Juin	Haut-Rhin	ALTKIRCH	Yvette ZERR

13 et 14 Juin	Rhône-Alpes	DAZEVIEUX	André FOURRIER
13 et 14 Juin	Gironde	SAINT MEDARD EN JALLES	Eric TRIVELLIN

05 et 06 Septembre	Poitou-Charentes	AYTRE	Philippe BLANC
05 et 06 Septembre	Bourgogne	CHALON SUR SAÔNE	Alexandra CREUSOT
19 et 20 Septembre	Centre	BRACIEUX	Sylvie CLENET
26 et 27 Septembre	Corse	PORTO-VECCHIO	Frédérique FRANCOIS
03 et 04 Octobre	Pays de Loire	LA CHAPELLE ROUSSELIN	Sylvie CLENET
10 et 11 Octobre	Rhône-Alpes	SALLANCHES	André FOURRIER
10 et 11 Octobre	Auvergne Bourbonnais Velay	ARPAJON SUR CERE	Michèle PLANA
24 et 25 Octobre	Haut Rhin	HANSHEIM	Eric TRIVELLIN
24 et 25 Octobre	Franche Comté	MONTFERRAN	André FOURRIER
07 et 08 Novembre	Bretagne	SAINT POL DE LEON	Bertrand MOUSSOURS
07 et 08 Novembre	Lorraine	AUDUN LE ROMAN	Eric TRIVELLIN
05 et 06 Décembre	Poitou Charentes	SURGERES	Bertrand MOUSSOURS
Total	30 STAGES en 2015		